

Réunion territoriale du Maine-et-Loire

2 octobre 2017 à l'Hôtel du département à Angers

Objectif : sur un mode analytique par grande thématique du SRADDET, **partager l'état des lieux réalisé par l'ORES et le croiser avec les enjeux et objectifs stratégiques** identifiés dans le cadre des groupes de travail thématique et des instances environnementales dédiées (Commission consultative déchets, Comité Régional Biodiversité, Comité Régional Climat Air Energie).

VERBATIM

Equilibre, égalité des territoires, désenclavement

- ❖ « Il y a une différence flagrante entre l'ouest et l'est de la région, tout particulièrement sur le Saumurois, qu'il convient de rééquilibrer »
- ❖ « Certains territoires peuvent cumuler des situations sociales et territoriales très contradictoires : le Saumurois enregistre le taux de famille monoparentale le plus important du département, comme le taux de grossesse le plus précoce, alors même qu'il compte un taux d'ISF très élevé. Ces réalités permettent difficilement de garantir un bon équilibre territorial »
- ❖ « Les projections INSEE démontrent une évolution démographique plus importante qu'initialement prévue dans le Maine-et-Loire. Cette donnée sera à prendre en compte notamment pour le développement d'infrastructures, numériques et de transports, et garantir le maintien des populations et de l'emploi dans les territoires ruraux »
- ❖ « L'étude sur la Silver économie et la e-santé réalisées par la chambre de métiers pourra enrichir ces données prospectives démographiques (ex : le numérique au service de la santé) »
- ❖ « La notion d'équité est à viser prioritairement plutôt que l'égalité, puisqu'elle permettra de mieux agir en considérant les forces et faiblesses de chaque territoire »
- ❖ « Concernant la santé, le numerus clausus est un réel frein pour garantir une offre de soin de qualité dans les territoires les plus désertés, dont la responsabilité incombe aux pouvoirs publics au plan national »
- ❖ « La question de la santé est primordiale pour garantir une bonne qualité de vie sur les territoires, ainsi que leur attractivité »
- ❖ « Il faut promouvoir la question de la réversibilité des lieux, la possibilité de développer des aménagements provisoires pour répondre aux besoins de désenclavement des territoires »

- ❖ « Il convient de prendre en compte l'impact de la réorganisation territoriale sur l'armature urbaine »
- ❖ « L'étude démographique citée concerne des projections et non des prévisions »

Habitat, gestion économe de l'espace

- ❖ « On peut regretter un effet de concurrence dommageable entre territoires, les urbains ayant des objectifs de densité supérieurs à ceux des ruraux »
- ❖ « Les politiques actuelles vont à l'encontre des enjeux affichés (cf. la suppression des aides de l'Etat aux particuliers pour la rénovation de logements, le recentrage du dispositif Pinel sur les territoires en tension) »

Infrastructures, transports

- ❖ « La question des franchissements de la Loire sur Nantes et Ancenis est majeure d'un point de vue économique »
- ❖ « Le Grand port maritime doit diversifier son offre dans une gouvernance améliorée »
- ❖ « Le SRADDET offre l'opportunité d'une coordination de toutes les offres de transports notamment inter-urbains et sur les territoires ruraux »
- ❖ « Des liens plus importants sont à faire avec les Régions Centre Val de Loire et Nouvelle Aquitaine pour le développement de certaines liaisons ferroviaires notamment vers Paris et Lyon, positionnant Saumur comme une gare de fret importante »
- ❖ « Les liaisons et modes doux, même si ces sujets sont aux frontières du tourisme, ne doivent pas être oubliés »
- ❖ « Certains territoires non desservis par le train comme le Segréen peuvent connaître de surcroit la suppression de ligne de desserte autocar »
- ❖ « Il est certes important de considérer l'intérêt financier de chaque projet, mais l'intérêt du public doit l'être tout autant. Des actions d'optimisation peuvent être envisagées pour trouver des solutions alternatives en vue de maintenir une offre de transport adaptée, voire plus réduite aux réels modes d'usage. Il vaut mieux un petit véhicule rempli, qu'un gros car à moitié vide »
- ❖ « Sans un SRI, il manque un volet majeur au SRADDET »

- ❖ « Le SRIT mériterait d’être réactualisé pour réaffirmer le soutien régional aux infrastructures de transports majeures développées en zones urbaines ; il s’agit d’avoir un document qui colle à la réalité »

Biodiversité, eau

- ❖ « Le sujet de la Loire n’est qu’une goutte d’eau dans l’ensemble des réflexions menées sur le SRADDET mais il constitue malgré tout un sujet majeur, riche de contributions potentielles très concrètes qui mériteraient d’être valorisées et portées dans ce schéma. Au-delà d’une culture fluviale, d’un art de vivre avec le fleuve et d’un label UNESCO à promouvoir, la question de la Loire trouve un écho sur plusieurs sujets : gestion économe de l’espace, projets de franchissements du fleuve, prévention des inondations, attractivité des territoires... »
- ❖ « Le tourisme et le patrimoine fluvial doivent être davantage valorisés et soutenus »
- ❖ « En matière de lutte contre la vulnérabilité, pour le Maine-et-Loire, la sécurisation des cavités (fréquents sur les coteaux) mériterait d’être prise en compte »

Climat, air, énergie

- ❖ « Quelle pertinence de développer l’éolien offshore alors que cette source d’énergie s’avère 3 fois plus chère que l’éolien terrestre et le solaire ? »

Déchets

- ❖ « La rénovation énergétique de l’habitat conduira à une augmentation des déchets inertes à concilier avec des objectifs ambitieux de baisse de tonnage »
- ❖ « Le Maine et Loire enregistre un bon taux de recyclage de ses déchets, parfois découragé par un coût de traitement supérieur à celui d’un approvisionnement en matière 1ères »